



cce.airfrance.fr

panorama **MAG**



> Le CCE s'engage

Arbre de Noël 2010



> Repères

Amadeus



> Le CCE se dévoile

Un été à Lassy



panorama **MAG** N°13 / Juin - juillet 2010

> Entre vous et nous

- p. 3 L'édito
p. 4 Les news du CCE
p. 5-9 Le CCE s'engage
Arbre de Noël 2010
Pratique
p. 10-13 Le CCE se dévoile
Le Domaine de Lassay
p. 14-15 Un autre regard
Teranga à Malika

> Économie

- p. 16-17 Actualités
Au-dessus du volcan
p. 18-19 Repères
Amadeus

Édito

Chers collègues,

A quelques jours des départs de vacances d'été, l'une des principales préoccupations du moment est de tenir nos engagements en offrant une affectation à 100 % des jeunes qui ont fait le choix de partir en vacances avec le CCE. A ce jour, plus de 90 % des enfants ont d'ores et déjà une confirmation sur leur 1^{er} choix. Pour les autres, leur second ou troisième choix leur est proposé, ce qui nous permettra d'atteindre l'engagement pris auprès de tous.

Par ailleurs, vos inscriptions aux vacances adultes nous montrent tout l'intérêt que vous portez aux offres du CCE. Le chemin qui reste à parcourir nous permettra :

- de mieux répondre à vos aspirations de voyage,
- d'améliorer nos prestations tant côté offre de voyage que divertissement/promotion sur nos sites.

Nous vous remercions vivement de votre fidélité et de votre confiance.

D'autres préoccupations animent notre quotidien afin de conduire la mission qui nous a été confiée :

- **La clarification** des états financiers du CCE qui à ce jour nécessite encore du travail.
- **La restauration** du climat de confiance et la sérénité au travail des personnels du CCE et des CE qui se traduit déjà par une plus grande motivation, moins de doute au quotidien, une volonté partagée d'aller de l'avant et faire vivre notre Institution. *Les Elus et la Direction en profitent pour saluer les efforts de tous.*
- **La reconstruction** d'un modèle économique et social de notre CCE pérenne et assis sur des bases partagées avec tous les C.E.
- **La prise en compte des attentes des différentes populations** qui représentent tous les salariés de notre entreprise, comme de mieux répondre à une tranche d'âge (25-35 ans) en matière de loisir de vacances et pourquoi pas de nouvelles activités...

L'ampleur de la tâche est maintenant très claire, nos axes d'efforts sont définis et l'été sera l'occasion pour nous de prolonger nos missions par des actions concrètes sur les 4 axes mentionnés.

Notre engagement reste intact et à la hauteur de la responsabilité que vous nous avez confiée.

Passez un très bon été et de très bonnes vacances.

Rendez-vous en septembre.

Jean-Claude Filippi (Secrétaire Général - Elu FO)/
François Bord (Trésorier Général - Elu UGICT-CGT)/
Bruno Nègre (Secrétaire Général Adjoint - Elu CFE-CGC)/
Xavier Gautier (Trésorier Général Adjoint - Elu UNSA aérien)



MONDIAL FIFA 2010

Les crampons des Blacks Stars à Lassy

Les crampons ghanéens ont foulé la pelouse de Lassy. Pour sa deuxième qualification consécutive à une coupe du monde, les Blacks Stars du Ghana ont choisi le Domaine de Lassy pour effectuer leur stage préparatoire qui s'est déroulé du 24 au 29 mai. L'occasion pour l'équipe de se mettre en jambes sur un terrain de football à la hauteur de l'événement et répondant parfaitement aux attentes des joueurs. L'objectif : s'entraîner au calme et au vert et en toute discrétion. Mission accomplie.

Pour la finale de la Coupe du Monde, prévue le dimanche 11 juillet à 20 h 30, le Domaine diffusera le match en direct sur grand écran. La fête sera au rendez-vous puisque c'est à cette occasion qu'aura lieu le tirage au sort du jeu de pronostics organisé à Arbonne et Lassy. Toutes les informations sur <http://cce.airfrance.fr>



PATRIMOINE CCE

Arbonne : réouverture de la piscine

Après trois ans d'absence, la piscine du village détente d'Arbonne fait son grand retour. Entre une partie de ping-pong, une escapade en forêt de Fontainebleau ou une visite dans la région, le village détente du CCE rime aussi maintenant avec plaisirs aquatiques. Avec son bassin de (18x7 m), couvert et chauffé, cette piscine aux baies vitrées, donne sur la verdure avoisinante ... détente assurée.

SOLIDARITÉ

GP national FFH : "L'émotion en jeux"

A l'occasion du 7^e Grand Prix national des Jeunes Handisports, plus de 160 jeunes venus de toute la France se sont rendus à Berck-sur-Mer, dans le Nord - Pas-de-Calais, du 13 au 15 mai. Au programme, trois jours de compétition avec des épreuves d'athlétisme, d'adresse et de précision, entre autres. 24 disciplines au total étaient présentées pour des athlètes âgés de 10 à 20 ans. Au-delà du sport, "la mission du secteur Jeunes de la FFH est de développer l'éveil et l'initiative sportive des jeunes handicapés", a précisé Christian Février, Directeur technique national adjoint en charge du secteur Jeunes et développement. En clair, mettre les valeurs sportives au service de l'épanouissement personnel des enfants handicapés. C'est dans ce cadre que le CCE soutient la Fédération, en lui attribuant chaque année, un fauteuil électrique spécialement conçu pour la pratique du football.

VACANCES HIVER ET PRINTEMPS

Satisfaction globale

Vacances Adultes HIVER 2010 : **91,9 %**
Retours questionnaires : **54 %**

Vacances Jeunes HIVER 2010 : **96,2 %**
Retours questionnaires : **49 %**

V. Jeunes PRINTEMPS 2010 : **96,9 %**
Retours questionnaires : **43 %**

VACANCES D'ÉTÉ

Les inscriptions en chiffres

5216
Familles affectées

4611
Jeunes affectés



NOËL 2010

L'Arbre de Noël 2010 prend ses quartiers à Bercy. Deux dates, trois rendez-vous : dimanche 5 décembre à 17 h 30 et samedi 11 à 10 h 30 et 17 h 30. Trois séances de 15.000 places ont ainsi été réservées pour les enfants des agents Air France et leurs familles. Avec **“La légende des loups”** le CCE vous propose un spectacle en immersion complète dans la forêt de Brocéliande, un conte imaginé et mis en scène par Jackie Venon, pour tous les enfants de 3 à 77 ans.

Entretien

Les loups sont entrés à Paris-Bercy, avec Jackie Venon

"Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent" Jackie Venon. Pour preuve, **"La légende des loups"** qu'il prépare pour les milliers d'enfants attendus à Bercy en décembre. Aujourd'hui auteur et metteur en scène, l'ex-cascadeur qui a côtoyé Bébel dans "le Marginal", Alain Delon dans "Borsalino", doublure de Peter Fonda dans "The Hostage Tower", pour n'en citer que quelques-uns, a trouvé sa voie : celle des spectacles vivants. Comment l'acteur est-il passé du grand écran au côté cour ? Le déclic s'est produit dans les années 70, en travaillant avec "Le roi des nuits parisiennes", Jean-Marie Rivière, patron du célèbre music-hall l'Alcazar. C'est là que Jackie Venon a découvert l'univers du spectacle vivant et ses exigences face à un public animé. Passionné par son métier, il entrouvre les coulisses de son spectacle.

Avec le succès de votre précédent spectacle, Robin des Bois, vous êtes à nouveau au programme pour Noël à Bercy avec "La légende des loups". Comment est née cette histoire ?

JACKIE VENON : L'idée de mettre en scène la "Légende des loups" s'est imposée à nous, il y a deux ans, lors d'une discussion à bâtons rompus avec Absolu Productions. Nous cherchions une thématique originale, englobant à la fois l'univers du conte, des actions spectaculaires et offrant la possibilité de porter des animaux sur scène. Il existe une réelle demande des familles. D'autre part, il fallait que le spectacle présente une histoire romanesque, qui plairait aussi bien aux petites filles qu'aux petits garçons. Or, lorsque j'étais petit garçon, un film m'a particulièrement marqué : "Le miracle des loups", avec Jean Marais. Le mécanisme est un peu identique. C'est l'histoire de loups qui protègent une petite fille abandonnée.

De quoi parle "La légende des loups" ?

J.V. : l'histoire est assez classique, simple, voire mani-chéenne... Au départ, il y a deux villages. Dans l'un, le seigneur est bon, gentil, heureux ; dans l'autre, vit un "méchant bonhomme". Entre les deux : un no man's land appelé "le rocher aux loups". Chaque villageois sait que quiconque s'y aventure, surtout la nuit, disparaît à jamais, probablement dévoré par les loups.

Le temps passe et le seigneur du bon village, conseillé par une sorcière, n'a toujours pas d'héritier. Un jour, une bonne fée lève le sortilège et permet la naissance d'une petite fille. La sorcière l'enlève et la porte au "rocher aux loups". Là, des loups sortent de leur tanière, se dirigent vers le berceau et l'emportent avec eux. Un terrible orage éclate et le rocher disparaît. C'est la première partie du spectacle...



La suite ?

J.V. : à Bercy ! Pour faire court, à la suite de la disparition du "rocher aux loups", les deux villages se réconcilient. Les spectateurs se retrouvent alors propulsés dix-huit ans plus tard, à une foire médiévale. Une jeune fille accompagnée d'un loup, vient y vendre ses herbes. Bien évidemment, un jeune paysan tombe amoureux d'elle. A cette époque, le tournoi des paysans permettait au vainqueur, d'épouser dans l'année, la jeune fille de son choix, sans l'autorisation du seigneur. Débutent donc de spectaculaires rebondissements notamment avec les loups...

Est-ce que justement, il y aura des loups sur scène ?

J.V. : oui, il y en aura 5 ou 6. En fait dans le milieu du spectacle ou du cinéma, les chiens-loups de Saarloos remplacent les loups sauvages. C'est une race issue d'un croisement entre le berger allemand et le loup de Sibérie. Elle est particulièrement difficile à dresser. Contrairement aux croyances populaires, le loup est un animal peureux. Au Moyen-âge, il arrivait que des meutes agressives attaquent des voyageurs isolés, mais il fallait vraiment qu'ils aient très faim. En tout cas, les chiens de Saarloos avec lesquels nous travaillons cet été sont rodés en public.

"(...) le bien l'emporte sur le mal, la justice finit toujours par régner (...)"

Quels sont les principaux personnages de l'histoire ?

J.V. : on retrouve tous les personnages inhérents aux contes : une belle jeune fille, un paysan pauvre qui travaille durement pour gagner sa vie, un nanti chevalier dont l'arrogance n'égale que sa méchanceté, une vilaine sorcière et une fée ! Il y a quelques années encore, j'étais persuadé que la fée était un personnage ringard et complètement dépassé.

Cette expérience m'a prouvé le contraire. A la fin de mes spectacles, je demande généralement aux comédiennes jouant le rôle de fée, de garder leurs costumes afin que les petites filles puissent les rencontrer. Ce personnage sollicite leur imagination parce qu'il incarne les pouvoirs surnaturels, mystiques, le merveilleux...



Y a-t-il une morale à ce conte, et si oui, laquelle ?

J.V. : oui. Le bien l'emporte sur le mal, la justice finit toujours par régner, le travail est plus important que la force etc. Recevoir ce genre de message est essentiel lorsqu'on est enfant. Surtout dans la société actuelle.

Pourquoi ? Pensez-vous qu'il y ait un parallèle à faire entre les contes et l'actualité ?

J.V. : lorsqu'on observe de plus près les contes, on s'aperçoit qu'ils relatent la cruauté de la vie. Le Petit Poucet et ses frères ont été abandonnés par leurs parents, Blanche Neige ne s'est pas méfiée d'une vieille dame qui s'est révélée être sa méchante belle-mère. Le vilain petit canard est rejeté de tous mais finit par devenir un beau cygne. Implicitement, les contes préparent les enfants à affronter certaines angoisses.

Comment faites-vous pour trouver le sujet de vos spectacles ?

J.V. : en général, je fais appel à mes souvenirs d'enfance. C'est le meilleur moyen pour ne pas se tromper. D'ailleurs, en exergue du scénario de "La légende des loups", j'ai écrit une phrase de Jacques Brel qui résume bien cet état d'esprit : "un homme passe sa vie à compenser son enfance et à réaliser les rêves qu'il a eus jusqu'à plus ou moins 20 ans".

Techniquement, comment gérez-vous une scène dont la configuration correspond davantage à celle d'un cirque ?

J.V. : c'est la pire configuration pour un metteur en scène comme pour les acteurs, un vrai casse-tête ! Étant donné que la scène est circulaire, il ne peut pas y avoir d'éléments de décors fixes. Les trapézistes, les magiciens, les chevaliers, tous emmènent leurs matériels sur scène. L'astuce incontournable est de jouer avec les lumières et surtout avec le son. Comme au cinéma, la musique accompagne l'action : on fait grincer une porte par exemple pour exprimer l'inquiétude. Lorsqu'il y a un vide sonore, c'est comme en solfège : le blanc est une note, donc volontaire. La musique est un élément de décor à part entière, à tel point que je peux passer des journées complètes avec le régisseur du son pour lui expliquer, séquence par séquence, l'enjeu des scènes. Contrairement au 7^e art, chaque "acteur" doit avoir une vision globale du spectacle. Il faut faire en sorte que la salle vive au rythme de la création...



“L’objectif (...) consiste à prendre le spectateur par la main, lorsqu’on réussit, c’est formidable !”

C’est-à-dire ? Est-ce que c’est ce “live” justement qui fait le succès des spectacles vivants ?

J.V. : la logique du théâtre antique, avec une unité de temps, unité de lieu et unité d’action, y contribue sans doute aussi. Autrement dit, le temps que dure l’action, c’est le temps réel : 1 h 30. La création se réalise avec les aléas du direct : le trapéziste réussit son numéro... ou pas, les animaux peuvent se montrer récalcitrants sur scène. Le public prend partie, hue, applaudit, bref adhère ou non au spectacle. D’ailleurs, cette contribution du public n’est pas sans rappeler les arènes de la Grèce antique ou nos matchs de football... Au-delà de la qualité du spectacle, le succès est au rendez-vous parce qu’il s’agit d’un exutoire et qu’il rassemble plusieurs générations. En tout cas, l’objectif du metteur en scène est de prendre le spectateur par la main et l’emmener dans l’histoire. Lorsqu’on réussit, c’est formidable !

Quels sont vos projets pour l’année prochaine ?

J.V. : nous avons deux projets à l’étude : “Le tour du monde en ballon” ou “Michel Strogoff” de Jules Verne. Le choix se fera en fonction du budget qui nous sera accordé. Mais c’est vrai que Le tour du monde en ballon se prête particulièrement à la scène de Bercy : lorsque la mongolfière monte ou descend, nous pouvons effectuer les changements de lieu.

Vous avez le trac ?

J.V. : je suis toujours inquiet parce que dans l’écriture, on prévoit le comportement des spectateurs. Or, imaginer le public qui vit le spectacle, c’est à la fois angoissant et enivrant. Quelle sensation de bien-être quand tout se passe bien le jour J. Le plaisir de l’éphémère...

NOËL EN CHIFFRES

LES JOUETS

Catalogue en ligne et à disposition dans votre CE. Faites votre choix !

70 jouets,

5 abonnements à une revue.

LE SPECTACLE

2 dates, 3 séances

Dimanche 5 décembre à 17 h 30.

Samedi 11 décembre à 10 h 30 et 17 h 30.

15 000 places par séance,

40 artistes sur scène,

1 h 30 de spectacle.

Bons de commande téléchargeables sur le site (<http://cce.airfrance.fr>) onglet "formulaires" et à déposer à votre CE avant le 15 juillet.



Panoram@ PRATIQUE

aventures

douceur

nature

légèreté

s'échapper

PARTEZ AVEC LE CCE AIR FRANCE, VOUS ÊTES COUVERTS !

Assurances annulation et interruption de séjour/dommages aux bagages

- Si vous avez effectué votre réservation avant le 1^{er} mai, vous bénéficiez de la garantie MONDIAL Assistance : Pour annuler, vous devez obligatoirement télécharger le formulaire d'annulation (dans l'onglet "formulaire" du site CCE) et le compléter.

Puis contacter directement Mondial Assistance sur son site Internet : <https://declaration-sinistre.mondial-assistance.fr>

Soit par téléphone au 01 42 99 03 95 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Soit par fax au n° 01 42 99 03 25.

Ou par lettre recommandée à l'adresse suivante :

Mondial Assistance France / Service Gestion des Sinistres / DT 001 / 54, rue de Londres / 75394 PARIS Cedex 08.

- Si vous avez fait votre réservation à partir du 1^{er} mai 2010 et que vous avez opté pour les garanties annulation, interruption de séjour et perte de bagages : vous devez obligatoirement télécharger le formulaire d'annulation (dans l'onglet "formulaire" du site CCE), le compléter puis le déposer à votre CE ou à l'Agence ou le renvoyer à l'adresse mail suivante : panorama_grc@cceaf.fr

Et adresser le formulaire de déclaration de sinistre / annulation voyage MACIF (dans l'onglet "formulaire" du site du CCE), le compléter et l'envoyer à assurance_grc@cceaf.fr.

Assurance dommages corporels

Pour votre sécurité et votre confort, le CCE a souscrit une assurance "dommages corporels" pour les bénéficiaires de tous les séjours. Elle ne génère aucun frais supplémentaire.

Concrètement, il s'agit d'une assistance aux personnes en cas de maladie, d'accident corporel ou de décès d'un bénéficiaire.

Macif apporte une aide, aussi bien en France que dans les 4 coins du monde, sur simple appel, 24h/24, 7/7, en composant :

- De France : 0800 774 774 (appel gratuit depuis un poste fixe).
- De l'étranger : +33 549 774 774.

Pensez à indiquer le numéro de sociétaire du CCE,
inscrit sur votre bon de commande.

Cette présentation est succincte. Pour plus de précisions, veuillez consulter les conditions d'assurance sur le site du CCE : <http://cce.airfrance.fr>

CONSEILS

- Scannez tous vos documents officiels (passeport, carte d'identité, carte vitale, billets d'avion, etc.) et envoyez-les sur votre boîte mail. En cas de perte ou de vol de vos papiers d'identité, cela facilitera vos démarches.
- Les cartes bleues Visa vous assurent sous certaines conditions, les annulations de séjours ainsi que les pertes et vols pendant vos vacances. En cas de problème, pensez donc à vérifier les clauses contractées avec votre banque.

Panoram@ : gardons le contact

Vous êtes aujourd'hui plus de 28.000 agents Air France inscrits à la newsletter Panoram@.

Nous vous en remercions et continuerons à vous tenir informés par ce biais et via notre site institutionnel, <http://cce.airfrance.fr>.

N'hésitez pas à y faire un tour.



UN ÉTÉ À LASSY

Animations et culture à Lassay : le CCE Air France vous propose un grand choix d'activités sportives et des concerts. Dans le vaste programme de cet été, deux événements phares à retenir: le concert de Ny Madagascar Orkestra, un petit groupe "qui monte qui monte" sur la scène francophone et la soirée du 13 juillet où un grand feu d'artifice sera tiré au-dessus de l'étang par Lionel Berthelot, artificier de son état. Venez nombreux profiter du Domaine de Lassay, seul, en famille et avec vos amis !

SOIRÉE 13 JUILLET

Aux paradis artificiels

Dîner-spectacle et musette, feu d'artifice et cotillons : le Domaine met le feu au lac ! Pour la 10^e année consécutive, le CCE a fait appel à **Lionel Berthelot**, pyrotechnicien reconnu et diplômé d'Etat de sa spécialité, pour lancer les festivités du 14 juillet. Après avoir reconstitué les guerres napoléoniennes et interprété James Bond en feu d'artifice à Lassy, l'artificier a choisi cette fois le thème des musiques des années 80 pour illuminer la soirée. Des chansons signées Daniel Balavoine, Michel Fugain, J.-Jacques Goldman ou encore Johnny Hallyday, égrèneront ainsi les premières notes d'une nuit étincelante. Installés sur la terrasse du Domaine, venez fêter la prise de la Bastille en feu et en 100 tableaux artificiels...

Le ciel pour toile

Conçu comme un véritable spectacle pyrotechnique, le feu d'artifice sera accompagné de musiques des années 80 en réponse aux figures de feu et de lumières. Pas moins de 42 lignes de tirs installées, d'où seront lancées des fusées aux formes variées : chandelles, jets d'eau, saule pleureur, bombe araignée, pluie d'étoiles et même une bombe nautique. Après son lancement, cette dernière retombe dans l'eau pour décoller de nouveau. Etonnant... Pour Lionel Berthelot, il s'agit surtout de *"reconstituer 25 tableaux différents synchronisés par la musique. Cela paraît simple, mais tout se joue à la seconde près. L'objectif ? voir des étoiles pétiller dans les yeux des spectateurs"*.

La sécurité pour refrain...

En matière de feu d'artifice, un spectacle de 20 minutes, exige une préparation longue et minutieuse. Les installations commencent le matin même de la projection. Premier travail, la détermination des distances de sécurité avec le public. A Lassy, les mortiers, fusées, chandelles de tirs et autres projectiles pré-cablés seront donc disposés plus ou moins à 100 m de la terrasse en fonction de la taille des "bombes". Suffisamment loin pour respecter la distance de sécurité, mais assez proche pour tout percevoir du spectacle et même sentir l'odeur de la poudre.

Renseignements et réservation à l'accueil de Lassy :
01 30 29 57 00.

Petite histoire de coup de poudre

Avant de faire le bonheur des spectateurs du 14 juillet en France, du Bonfire Night le 5 novembre au Royaume-Uni, du Pooram à Trichur (Kerala) entre avril et mai en Inde, etc., les fusées pyrotechniques auraient pour la première fois tutoyé les cieux, en Chine. Il faut attendre le XIII^e siècle pour que Marco Polo ramène de l'Empire du Milieu, la fameuse poudre noire en Europe. En France, le premier grand spectacle de feu d'artifice eut lieu à l'occasion du mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche, en 1612.



© CCE Air France



© Fotolia - H.Kerally

Le saviez-vous ?

A chacun sa flamme. L'étincelle provoquée en frottant une allumette sur le grattoir du paquet s'assimile au processus contenu dans les feux d'artifices. Les allumettes contiennent en effet le même composé chimique : chlorate de potassium, soufre et liant.

NY MALAGASY ORKESTRA “Lassy à l’heure malgache”



Un petit air de l’île “Rouge” flottait au Domaine de Lassy le 26 juin dernier. Le village détente du CCE y a accueilli le premier orchestre traditionnel de création malgache, **“Ny Malagasy Okestra”**. L’occasion pour les agents Air France, de découvrir l’étonnante richesse musicale de la Grande île. D’abord à travers des sonorités traditionnelles, mais aussi par des compositions assurément modernes, grâce à la force insufflée par des artistes passionnés et engagés. Le premier album du groupe, déjà disponible dans les bacs, leur ouvre les voies d’une reconnaissance internationale. Thierry Bongarts Lebbe, producteur de “Ny Malagasy Orkestra” présente le groupe et ses objectifs.

Un orchestre exceptionnel...

Pas moins de quatre ans ont été nécessaires pour que “Ny Malagasy Okestra”, littéralement “L’orchestre de Madagascar”, prenne la route des tournées européennes en 2007. L’idée a en effet longtemps germé dans l’esprit de Justin Vali, directeur musical de l’orchestre et compositeur, considéré comme le plus grand maître du valiha, (cithare tubulaire malgache) avant de lancer cette importante formation musicale à Madagascar. De la différence naît la richesse culturelle. C’est dans cet état d’esprit que le collectif souhaite représenter ses compositions, issues du patrimoine musical malgache.

... engagé artistiquement

Etre engagé artistiquement, c’est **“porter une pierre à l’édifice de créativité de la musique malgache”**, c’est-à-dire, rassembler au même endroit, grâce à ses talents, une majorité de styles musicaux. Un défi de taille lorsqu’on considère la superficie de Madagascar, grande comme deux fois et demi la France ! Défi relevé.

Forts de leurs personnalités, les artistes sélectionnés à travers l’île ont, depuis leurs rencontres, su gommer les différences ethniques, associer les instruments anciens et surtout créer de la nouveauté avec du traditionnel. A l’image du vali, du kabossy, du violon lokanga, du marovany ou encore du jejo voatavo*, des instruments dont la pratique se raréfie.

Thèmes abordés ? L’amour, la nature, la vie quotidienne dans les sociétés rurales, et récemment, la biodiversité. Les artistes témoignent ainsi du passé de l’île, de son brassage historique et culturel, aux couleurs de l’océan Indien. Au fil des concerts, ils s’imposent ainsi comme de véritables ambassadeurs de **“ces sonorités restées vierges de la musique occidentale”**.

Des musiciens recrutés aux quatre coins de la Grande île

Thierry Bongarts, producteur de Ny Malagasy Orkestra

“Nous avons sillonné la Grande île du Nord au Sud en passant par les hauts plateaux, pour trouver des artistes représentant l’identité malgache. Nous avons deux critères de sélection : chaque artiste devait à la fois être auteur et compositeur, mais aussi maîtriser un instrument traditionnel.” Ci-dessous, quelques-uns des artistes avec leurs instruments.

Abdallah “marovany”



Tiana Ramarokoto “percussions”



Maurice Razanakoto “kabossy”



FLASHBACK

Lassy plage fait mouche

... actif économiquement

Le deuxième projet consiste à **“stabiliser le vaisseau”**. Autrement dit, garantir un revenu minimum aux artistes et à l'ensemble des participants de la chaîne de production (vidéaste, preneur de son, producteur disque et distributeur, chargé de diffusion, tourneur, régisseur, sonorisateur, producteur). Au fil des années, l'orchestre devient un acteur économique à part entière dans un pays classé par l'OCDE comme l'un des plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. En élargissant son public vers l'international, comme c'est prévu dès 2011, “Ny Malagasy Orkestra” souhaite devenir une référence en matière de gestion de spectacle vivant à Madagascar. Une reconnaissance qui leur permettrait, à long terme, de s'inscrire davantage dans leurs projets sociaux.

... militant socialement

Plus qu'un orchestre, une volonté d'aider les autres. Persuadé de la force véhiculée par la culture, “Ny Malagasy Orkestra” mène des actions militantes en direction des populations défavorisées. A l'instar de ces trois derniers mois où le groupe a sillonné la France pour insuffler un peu de chaleur malgache dans les écoles, collèges et lycées, mais également dans les hôpitaux pour jeunes comme pour adultes. A moyen terme, une fois installé sur la scène internationale, l'orchestre souhaite effectuer un travail d'éveil et de sensibilisation auprès des publics scolarisés... cette fois-ci à Madagascar.

jejo voatavo*

Plus de 54 instruments traditionnels malgaches ont jusqu'ici été recensés par les ethno-musicologues. Certains sont rares, voire en voie de disparition car difficiles à pratiquer.

C'est le cas du jejo voatavo qui exige de la dextérité pour en sortir une jolie mélodie... Traditionnellement, cet instrument est joué pour chasser les mauvais esprits.

Plus d'infos ? Rendez-vous au musée du quai Branly où le jejo voatavo est exposé.



Vif succès pour le **festival Woodstock** qui se tenait au Domaine de Lassy les 5 et 6 juin derniers. Sous un soleil rayonnant, au rythme des concerts et des nombreuses animations (cerf-volant, karting, pêche, aéromodélisme, modèle réduit de voiture...), le Domaine a pris, l'espace d'un week-end, des airs estivaux qui en promettent bien d'autres. Vous avez été près de 4000 à vous déplacer à Lassy.

Rendez-vous sur <http://cce.airfrance.fr> pour connaître les manifestations programmées tout au long de l'été.

F.R. Andrianomanana “jejo voatavo”*

J.D. Ramananirisoa “accordéon”

Manindry “violon lokanga”





“La joie de vivre des enfants m’a beaucoup marquée ; je trouve cela fabuleux !” [Astrid].

Teranga* à Malika

Sénégal

Organisé du 23/2 au 3/3 au Sénégal, le séjour du CCE “**Danses et percussions**” était placé sous le rythme du djembé. Car c’est bien cet instrument qui fut le guide des ados tout au long de ces vacances aux rencontres inoubliables.

“*Ce que je retiens de ce séjour, ce sont les sourires... la rencontre avec des vrais musiciens... la sensation de découvrir de vraies valeurs humaines à travers des personnes comme Bala, Moussa ou encore Edou*”, témoigne Etienne dans une lettre. “*Ce voyage m’a ouvert les yeux sur la réalité de la vraie vie*”, renchérit Lisa. Partis avec l’ONG “Le phare de Tamara”, les jeunes ont tapé sur le djembé et dansé aux sons des percussions. Coups de cœur à Malika, petit village sénégalais où le “Teranga” n’est pas qu’une coutume... Quand l’accueil chaleureux marque les esprits...

* *Bienvenue en sénégalais.*



“... une grande leçon de vie, comme quoi le bonheur ne tient qu’à nous...” [Justine].

"J'ai mûri ici, c'est une certitude" (Morgane).

*"Nous retiendrons de ce séjour fabuleux l'hospitalité
des Sénégalais et des Guinéens... valeurs fortes de ce séjour" (Adrien).*



*"Le djembé c'est le pied,
la danse ça balance,
Teranga* c'est extra,
A Malika, on reviendra !"
(Lucie).*



*"Je retourne chez moi différente
et des souvenirs plein la tête" (Margaux).*

*"Ce que je retiendrais le plus : les petits tout contents
d'apprendre et de recevoir du monde".*

"Sénégal, can you feel it ?" (Babou).



© Air France

Au-dessus du volcan, le nuage...

La session du 28 avril a été l'occasion pour la Direction de faire le point sur les conséquences pour Air France-KLM, de la fermeture de l'espace aérien consécutive à l'éruption du volcan islandais.

• Une paralysie quasi-totale de l'espace aérien pendant 6 jours...

Au total, ce sont 6980 vols qui ont dû être annulés, dont 611 long-courriers et 2928 vols partenaires. Le nombre de passagers perdus s'élève à 650.000.

Près de 5000 sièges supplémentaires ont été achetés afin d'assurer les rapatriements.

Dès le vendredi 16 avril, Air France a effectué des demandes de vols tests car la décision de fermeture des espaces aériens a été fondée sur un modèle mathématique théorique de la météorologie britannique. Air France a ainsi réalisé 29 vols tests pour évaluer la densité réelle des cendres. Celle-ci a été chiffrée à 10^{-6} , alors que le niveau de risque est fixé par les normes internationales à 2×10^{-3} .

Les pertes d'exploitation du Groupe sont estimées à environ 200 M€, dont 130 M€ pour Air France et 68 M€ pour KLM. Elles concernent principalement l'activité passage. Pour le cargo en effet, les possibilités de décalage des acheminements sont plus étendues et les pertes sur cette activité ne devraient pas dépasser 12 M€.

Notons que l'IATA chiffre à plus de 2 milliards d'euros les pertes au niveau mondial, pour 10 millions de passagers concernés. Les compagnies européennes représenteraient 80 % de ce total.

• Une indemnisation incertaine

Non couverte par ses assurances contre ce type de risque, les possibilités d'indemnisation d'Air France s'avèrent de plus en plus limitées. D'ores et déjà, l'Union Européenne a déclaré qu'elle ne prendrait pas en charge cette indemnisation. Charge aux Etats membres de chiffrer précisément les pertes subies et sous réserve qu'une aide éventuelle soit acceptée par la Commission chargée de veiller au respect des règles de concurrence. Même l'hypothèse d'un report de paiement des redevances dues par les compagnies n'a pas fait l'objet d'un consensus entre les 27. Le secrétaire d'Etat français aux Transports, Dominique Bussereau, a pour sa part avancé que les compagnies aériennes pourraient quand même se voir accorder des facilités de trésorerie. *"Un mécanisme d'avances, via par exemple la Banque Européenne d'Investissements (BEI), peut être utile à certaines compagnies aériennes"*, a-t-il ajouté¹.



Parallèlement, le secrétaire d'Etat au Tourisme, Hervé Novelli, a estimé à 260 M€ les pertes totales pour les acteurs français : compagnies aériennes, tour-opérateurs et agences de voyages². Il est donc très incertain qu'Air France reçoive une indemnisation à la hauteur de son propre chiffre.

L'éventualité d'une procédure juridique des compagnies aériennes contre les autorités pour "précaution abusive", un temps évoqué par la presse, n'a pas été confirmée à ce jour par la direction de la Compagnie.

• Où l'on reparle d'espace aérien européen unique

Autre retombée de l'éruption volcanique, les difficultés de coordination européenne en cette période de crise ont relancé les réflexions pour l'unification de l'espace aérien européen. Ce chantier date de 1999 et s'est, jusqu'à présent, heurté à l'opposition frontale des syndicats de contrôleurs aériens, tout du moins en France. Derrière l'harmonisation et la simplification des moyens de contrôle, ce projet comporte en effet une large part d'automatisation et de suppressions d'emplois, que les organisations syndicales ont toujours dénoncé comme allant à l'encontre des objectifs de sécurité et de qualité de service.

Les ministres de l'UE ont donc finalement décidé de créer une "cellule de crise" pour coordonner leurs décisions, mais aussi

d'accélérer la mise en place de ce "ciel unique européen", visant l'instauration d'un contrôleur unique en 2012. Les 27 espaces aériens européens seraient ainsi réduits à neuf, la France faisant partie du bloc "Europe centrale" aux côtés de l'Allemagne et des pays du Benelux. Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat français aux Transports a annoncé que *"La France s'est engagée à signer le traité de création de ce bloc avant la fin de l'année 2010"*.

Le développement du programme SESAR, volet technique du ciel unique, sera également accéléré.

A défaut d'indemnisation, les compagnies aériennes risquent donc de se voir mises à contribution, aux côtés des aéroports, pour financer ce programme très onéreux qui représente un investissement global de 30 milliards d'euros.

1 - TourMag.com, 4 mai 2010.

2 - Le Monde du 26 avril 2010

« Dans le détail, le secrétaire d'Etat a précisé que les compagnies aériennes avaient été affectées à hauteur de 188 millions d'euros, les tour-opérateurs, 31 millions d'euros et les agences de voyages, 40 millions d'euros.



La vache à lait pond des œufs d'or... À quel prix ?

La vache à lait pond des œufs d'or... À quel prix ?

Créé en 1987 par quatre compagnies majors européennes (Air France, Iberia, Lufthansa et SAS), Amadeus a été la réponse européenne à l'hégémonie américaine dans le domaine des GDS (structure de distribution informatisée des segments aériens permettant de regrouper l'ensemble de l'offre de vente de billets d'avion, toutes compagnies confondues).

Au fil des années et de la déréglementation du secteur, les compagnies fondatrices ont été conduites à baisser leur participation directe dans la structure. Parallèlement, l'essor des nouvelles technologies de communication et notamment la montée en puissance d'internet ont fait perdre aux systèmes de GDS une grande part de leur intérêt stratégique. Ils ont de ce fait développé des activités annexes, tels que les sites de ventes en ligne et les solutions informatiques globales pour les compagnies aériennes. C'est ainsi qu'Amadeus a acquis OPODO et mis au point par la suite "ALTEA", destinée à prendre en charge le système de réservation commerciale des compagnies (inventaire des vols, réservation, Departure Control System).

Dans ce contexte, les rapports d'Air France et d'Amadeus se caractérisent par un incontestable mélange des genres, très rentable à court terme pour la Compagnie.

Début 2005, Air France cède sa participation dans la filiale française de commercialisation, Amadeus SNC, à la maison-mère, Amadeus GTD, société de droit espagnol basée à Madrid.

La plus-value de cession s'élève alors à 66,9 M€, comptabilisée sur l'exercice 2004-2005.

Dans la foulée, Air France et avec elle, les autres compagnies actionnaires, arrivent à réaliser un exploit que seuls permettent les miracles de la finance... à savoir céder leur participation dans Amadeus GTD pour en retirer une importante plus-value, tout en restant actionnaires de référence. Sans rentrer dans les détails, ce miracle a pour nom **LBO**, pour "Leverage Buy Out" et consiste pour l'entreprise à s'endetter pour racheter ses propres actions. Tout en devenant minoritaire dans le capital, Air France obtient un pacte d'actionnaires garantissant la protection de ses intérêts stratégiques et industriels (notamment au travers d'une sorte de droit de veto sur les décisions ayant un impact sur son activité).

La plus-value de l'opération s'élève à 493 M€ dans les comptes d'Air France 2005-2006 pour un apport en

trésorerie de 700 M€ après impôts et permet ainsi au nouveau groupe Air France-KLM d'afficher, à nouveau, un ratio d'endettement net sur fonds propres inférieur à 1⁽¹⁾. Au passage, Amadeus se retrouve endettée à hauteur de 3 milliards d'euros.

Dernière étape en date de ce processus, nouvelle cession de titres lors de l'introduction en bourse d'Amadeus GTD et **récupération de 200 M€ dans les comptes du Groupe. Au passage, la valorisation de la "nouvelle" Amadeus dans les comptes d'Air France améliore de 750 M€ ses fonds propres**, mais avec la cotation en Bourse, aucun pacte d'actionnaires n'est plus possible...

Entre-temps, depuis 2006, le développement des solutions informatiques d'Amadeus a trouvé dans ses actionnaires un excellent relais. Le Groupe Air France-KLM a effectivement choisi, dans le cadre de la mise en commun de l'informatique AF et KLM, d'externaliser ses systèmes d'information temps réel commerciaux (réservation, de l'inventaire et de l'enregistrement/chargement) et de les confier à Amadeus. L'un des problèmes soulevés par les représentants du personnel lors de l'étude de ce projet avait été celui d'une dépendance trop importante d'Air France vis-à-vis de son fournisseur. Inquiétude balayée d'un revers de la main par la direction de la Compagnie, arguant de l'existence du fameux pacte d'actionnaires... qui n'existe plus dorénavant ! De plus, à l'heure actuelle, le dérapage des coûts du projet d'externalisation⁽²⁾ risque de minorer fortement les sommes reçues lors de la vente des titres.

Mais ces inconvénients ne sont rien face aux pressions qui s'exercent sur le personnel d'Amadeus lui-même afin de dégager les profits nécessaires à la rentabilisation de ce beau projet... Externalisation dans les pays à bas coûts de main-d'œuvre (Inde notamment), dégradation des conditions de travail, austérité salariale⁽³⁾... mais pas pour tous heureusement, puisque, selon des sources syndicales, l'introduction en Bourse aurait généré 202 millions d'euros de bonus pour les principaux dirigeants. De même, cette opération a permis aux investisseurs financiers partenaires (Cinven et BC Partners), selon le Financial Times, de multiplier leur mise initiale par 6 ou 7.

Ces inégalités de traitement ont entraîné une forte mobilisation qui est en train de gagner l'ensemble des filiales du Groupe, autour de l'action d'une intersyndicale.

A trop tirer sur la corde, la vache à lait risque de s'étrangler !

(1) - Ratio qui était passé au-dessus de 1 après le rachat de KLM, à l'époque fortement endettée.
(2) - Projet "Mosaïque", bien connu des lecteurs de Panoramag.
(3) - Gel des salaires en 2009 et enveloppe de +2 % en 2010.



Bienvenue chez vous



(NOUS RAPPROCHER ENCORE PLUS DE VOUS)

Panoramag N°13 - le magazine du CCE Air France

Bâtiment Le Dôme - 6, rue de La Haye - BP 12691 - Tremblay-en-France
95725 Roissy Ch. De Gaulle Cedex

Directeur de la publication > Jean-Claude Filippi - Secrétaire Général du CCE

Conception & Réalisation > service Communication du CCE AF - Rédaction en chef > Brigitte Poignet/Marie-Laure Hermanche

Rédactionnel > Basma Ahmed-Kamal - service Economique du CCE AF - Imprimerie > BCC



Revue imprimée sur Cyclus, papier certifié du "Label Ecologique Européen". Cet écolabel "produit" apporte la preuve au travers des nombreux critères d'évaluation, que le produit protège mieux la nature lors de sa conception que d'autres produits similaires n'ayant pas cette certification. Usines certifiées ISO 14001, norme destinée à limiter régulièrement l'impact de la production sur la nature, eau, air, sols.

